

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 12 avril 2018</p>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, M. Robert PARIS.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H35.

Un point est ajouté à l'ordre du jour : remboursement de l'achat de la plastifieuse par M. Appert.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Mme le Maire présente le compte de gestion conforme à la comptabilité de la mairie.
Le conseil municipal décide d'approuver le compte de gestion à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur, le conseil municipal décide d'approuver à la majorité (Madame le Maire n'a pas participé au vote) les résultats du compte administratif.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018 de 3% soit :

Taxe d'habitation : 8.09 %

Taxe sur le foncier bâti : 6.82 %

Taxe sur le foncier non bâti : 10.08 %

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Mme le Maire présente les demandes de subventions des associations pour l'année 2018. Le Conseil Municipal délibère afin de déterminer un montant pour les associations auxquelles une subvention est accordée.

MAISON POUR TOUS SUIPPES	120.00 €
ASSOCIATION CHORALE LA SOPPIA	30.00 €
LA PRÉVENTION ROUTIERE	00 €
ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE MOURMELON LE GRAND	10.00 €

FONDATION DU MONUMENT NAVARIN	50.00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE ST HILAIRE LE GRAND	100.00 €
AJSH	0.00 €
JAZZ AMBIANCE	500.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DE ST HILAIRE LE GRAND	470.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DE ST HILAIRE LE GRAND SEJOURS	00 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE ST HILAIRE LE GRAND	950.00 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES MOURMELON	350.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE ST HILAIRE LE GRAND	800.00 €
ASSOCIATION RESIDENCE 4 SAISONS	50.00 €
ASSOCIATION DES ST HILAIRE DE FRANCE	40.00 €
ECOLE DE MUSIQUE DE SUIPPES	30.00 €
ASSOCIATION LA MI-GYM DE SUIPPES	80.00 €
ADMR	00 €
ASSOCIATION SAINT HILAIRE EN FETE	150.00 €
ERMITAGE RUSSE	175.00 €
ASCERF	175.00 €
TOTAL	4 230.00 €

REMBOURSEMENT PLASTIFIEUSE

Mme le Maire informe le Conseil que la plastifieuse et ses consommables ont été achetés par M. Pascal APPERT et qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour effectuer son remboursement par le Trésor Public.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité le remboursement à M. APPERT.

POINT DIVERS

Mme le Maire informe l'assemblée :

- qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie concernant un dépôt sauvage à la déchèterie.
- que les travaux des trottoirs rue de Reims ne sont pas terminés, M. Jean-Michel GILLET indique que la couche de surface sera réalisée avec l'application d'un « enduit » avec graviers.
- les trous dans la rue des remparts vont être refaits, un accident piéton est à déplorer.

Mme Lydie THIÉBAULT signale 2 trous dans la rue du cimetière, M. Gilles BEAULANDE indique qu'il y a aussi des trous dans la rue des écoles et que régulièrement il faudrait acheter de l'enrobé à froid pour les combler rapidement et régulièrement afin que les rues restent en bon état.

- La tondeuse a été réparée mais une fuite d'huile qui subsiste est à surveiller.

Mme le Maire indique que Mme Véronique BEGUE à fait don d'un écran pour PC à l'école maternelle. Le conseil municipal lui adresse ses remerciements.

Mme le Maire indique que la Fredonca a envoyé le plan de gestion différenciée des espaces publics de la commune composé de fiches. Mme Lydie THIÉBAULT ajoute qu'il faut procéder par zones pour ordonner les priorités. M. Robert PARIS précise qu'à l'aide d'une débroussailleuse les tours des arbres peuvent être nettoyés par exemple mais que cela prendra plus de temps.

Mme Lydie THIÉBAULT indique que la Fredonca conseille d'utiliser des plantes couvre-sols qui empêche l'herbe de pousser et que du matériel commun avec la Communauté de Communes pourrait être utilisé (balayeuse par exemple).

Mme Antonia PAQUOLA ajoute qu'effectivement le manque de temps sera le problème principal.

M. Bernard MACHET fait part d'une demande de M. Benoît MACHET concernant la parcelle de bois appartenant à la commune qui jouxte la sienne, des arbres menaçant de tomber sur sa parcelle alors qu'il souhaite y replanter des arbres.

Mme le Maire indique que la saison n'étant pas propice à l'abattage des arbres, cette question sera ré-étudiée cet hiver.

M. Jean-Michel GILLET demande si la mairie à vocation à avoir 10 ares de bois qui coûte foncièrement et ne rapporte rien. Une réflexion pourrait être engagée.

Le périscolaire effectue sa réunion le 17 avril à 20h30

Suite à l'accident de la route, Mme le Maire indique qu'un courrier va être envoyé au Président du Département pour des aménagements de style revêtements sonores, radar pédagogique ou silhouettes noires pour interpeller les automobilistes.

M. Jean-Michel GILLET informe l'assemblée que le fils de M. Smeeters viendra cette année pour la fête. En attente d'un courrier de confirmation.

L'association « Saint-Hilaire en fête » demande s'il leur est possible de ne pas payer le chauffage de la salle des fêtes lors de leurs événements en contrepartie de ne pas recevoir de subvention communale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas accéder à cette demande. L'association devra payer le chauffage à chaque location.

Fin du Conseil à 23h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 14 mai à 20h30.